

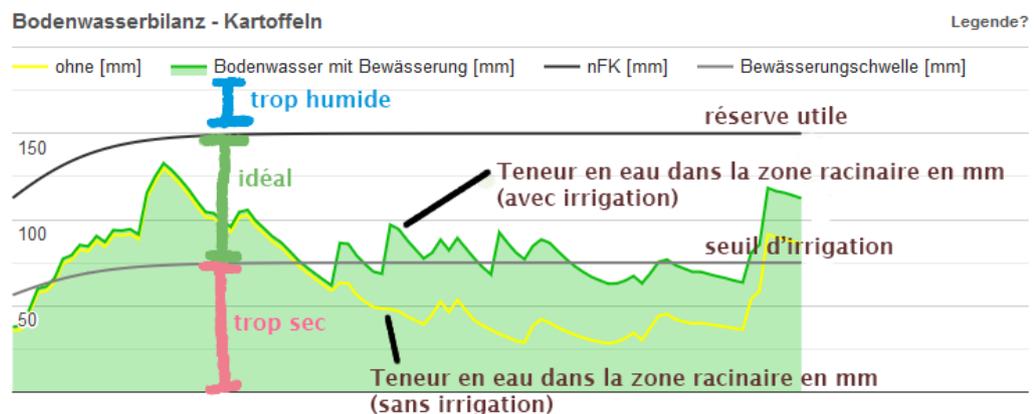
Une application web offre un outil d'aide pour mieux piloter l'irrigation sans achat des capteurs et sans frais d'investissement pour différentes cultures et pour de nombreuses parcelles. Chaque exploitant peut s'inscrire **gratuitement** à l'application et peut calculer des conseils d'irrigation pour ces parcelles. L'application permet également de planifier l'irrigation pour toutes les parcelles d'une exploitation, pour définir la parcelle qui est prioritaire pour l'irrigation. En plus, la stratégie d'irrigation peut être modifiée en fonction de la disponibilité de l'eau.

L'application calcule l'évolution de la quantité d'eau dans le sol basée sur les données météo et des données sur la culture et le sol. Les recommandations de l'application ont été comparées avec les données des sondes (mesure 2 du programme) pendant deux années dans différentes cultures et pour différents types de sol. Les essais continueront les années prochaines. La HAFL vous aide à utiliser l'application et à interpréter les graphiques. L'évaluation de l'utilisation sera discutée avec vous lors des séances annuelles.

L'application est accessible sous le lien suivant : www.alb-bayern.de/app. Elle a été traduite en français et une version française sera disponible dès juin. L'application calcule des conseils d'irrigation pour les cultures suivantes :

- | | | | |
|--------------------|----------------|---------------|---------------|
| - Pommes de terre, | - petits pois, | - chou pommé, | - poireau, |
| - chou-fleur, | - fraise, | - laitue, | - radis, |
| - brocoli, | - concombres, | - carottes, | - courgettes, |
| - haricot vert, | - fenouil, | - persil, | - oignon. |

Voilà un exemple d'une recommandation d'irrigation avec explications :



Contribution et inscription :

- 200.-/parcelle dans le cadre du projet 77a « Efficience Irrigation Vaud »
- Inscrire la parcelle via le formulaire sur le site de Prometerre ou ici
- En fonction du nombre des inscriptions nous nous réservons la possibilité de limiter le nombre de parcelles par exploitation

Exigences de la mesure:

- Enregistrer les apports d'irrigation et les rendements lors de la mesure 1 du programme
- Enregistrer les données requises directement dans l'application et envoyer des données supplémentaires requises pour l'évaluation à la HAFL (d'après des spécifications prédéfinies). La contribution n'est touchée que si les données par parcelle sont complètes et s'ils correspondent aux spécifications.
- Participer à une séance de formation/explication en ligne (25.5.21, 13-14 h ou 27.5.21 9-10 h).
- Participer à une séance par année pour échanger les expériences avec l'utilisation de l'application. Cette séance aura lieu au mois de décembre.